

COMITÉS DE SUIVI

DE QUESTERRE

Compte rendu de la rencontre
du comité de suivi n° 7
Saint-François-du-Lac



QUESTERRE

12 décembre 2022

Table des matières

Table des matières	1
Informations générales	2
1. Présentation des participants	3
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.....	3
3. Mot de bienvenue	4
4. Présentation des activités sur les puits couverts par le territoire	4
5. Varia, questions et suggestions	6
6. Fin de la rencontre.....	7

Informations générales

Date : 12 décembre 2022	Durée : 14h34 à 15h03
Endroit : Réunion virtuelle (Microsoft Teams)	
<p>Personnes présentes</p> <p>Membre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M^{me} Denise Gendron, mairesse – Sainte-Monique et membre du Conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska <p>Questerre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. David Boudeweel-Lefebvre (animateur) ▪ M. Michael Binnion, président et chef de la direction ▪ M. Ken Phillips, responsable de la surveillance ▪ M. Rick Tityk, vice-président - Terre <p>Association de l'énergie du Québec (AEQ)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Éric Tétrault, président-directeur général <p>Pilote groupe-conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Matthew Conway <p>Absents</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. David Bernard, directeur du bureau du Ndakina du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki ▪ M. Yann Bourassa, conseiller en développement régional et responsable des projets en agroenvironnement - Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) du Centre-du-Québec ▪ M^{me} Lucie Carré, directrice générale – Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec ▪ M. Daniel Labbé, propriétaire foncier 	
<p>Ordre du jour</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation des participants 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 3. Mot de bienvenue 4. Présentation annuelle 5. Varia, questions et suggestions 6. Fin de la rencontre 	

Compte rendu de la rencontre - Sommaire des discussions

1. Présentation des participants

Une seule membre du comité, en l'occurrence M^{me} Denise Gendron, est présente, mais comme elle éprouve des problèmes avec son microphone, elle signifie par écrit, à la demande de M. Boudeweel-Lefebvre, son consentement à la tenue de la rencontre.

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres du comité, M. Boudeweel-Lefebvre précise que la rencontre a pour objet de permettre à Questerre de remplir, voire de dépasser les obligations légales qui lui incombent, notamment en échangeant avec les membres afin de répondre à leurs interrogations ou leurs préoccupations ainsi qu'à leurs besoins en information. Bref, Questerre souhaite prendre le pouls du terrain. Il mentionne que les représentants de l'entreprise sont M. Michael Binnion, président et chef de la direction, M. Rick Tityk, vice-président – Terre dont les responsabilités portent sur les terrains, les licences, les permis et les demandes d'autorisation ainsi que M. Ken Phillips, responsable de la surveillance, des inspections et de l'entretien.

Il souligne aussi la présence de M. Matthew Conway, de la firme Pilote groupe-conseil, et de M. Éric Tétrault, président-directeur général de l'Association de l'énergie du Québec (AEQ) qu'il invite à s'adresser brièvement aux personnes présentes. M. Tétrault précise que l'Association représente des entreprises, des sous-traitants et des investisseurs, dont Questerre, qui souhaitent développer toutes sortes de projets d'énergie au Québec. Il réitère sa disponibilité pour discuter de la situation générale du gaz naturel au Québec, malgré la législation courante, de même que des perspectives de développement économique et social ou encore de l'intérêt des populations locales concernées.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Boudeweel-Lefebvre présente l'ordre du jour de la rencontre.

1. Présentation des participants
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation annuelle
 - Rappel – Présentation de Questerre
 - Règlements du Québec et modification à la *Loi sur les hydrocarbures*
 - Rappel – Territoire couvert par le comité
 - Entretien et surveillance
 - Mesures de sécurité
 - Historique des travaux réalisés
 - Activités du comité
 - Contact
4. Varia, questions et suggestions
5. Fin de la rencontre

À sa demande, M^{me} Gendron accepte par écrit l'ordre du jour.

M. Boudeweel-Lefebvre invite M. Michael Binnion à prendre la parole.

3. Mot de bienvenue

Questerre travaille au Québec depuis longtemps. Elle a entrepris un virage afin de devenir une entreprise de technologies propres et met l'accent sur l'innovation pour que le Québec devienne un leader en la matière. Elle prône l'utilisation de ces technologies pour améliorer la production et la consommation de gaz naturel.

Les dirigeants de Questerre sont les meilleurs experts au monde en ce qui concerne la géologie du Québec et donc pour réaliser des projets pilotes relatifs à des technologies comme le captage du carbone, au gaz propre et à l'hydrogène.

Aujourd'hui, l'entreprise présente une mise à jour de ce qu'elle fait au Québec, en particulier ses actions dans le secteur au cours de l'année et le maintien de ses licences.

M. Binnion a longtemps toujours cru que le plus difficile était de trouver des ressources naturelles et, par la suite, de convaincre les gens. Aujourd'hui, il est d'avis que le plus difficile est de finaliser les projets.

Pour Questerre, 2023 comporte un nouveau défi, soit d'utiliser sa capacité au bénéfice de l'environnement, de l'économie et des gens du Québec. C'est pour cette raison que beaucoup de travail est fait localement et avec les Premières Nations afin d'atteindre l'acceptabilité sociale au Québec. Les efforts continus de l'entreprise à cet égard portent des fruits et M. Binnion est convaincu que l'approche de Questerre est bonne pour le Québec.

Il croit que ce serait une erreur pour le Québec de tourner le dos aux technologies d'avenir qui seront bientôt utilisées ailleurs. À ses yeux, nous avons une chance de faire notre marque et il faut la saisir.

Les projets de Questerre au Québec ne sont pas terminés et l'entreprise s'emploie toujours à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les plans de la production et de la consommation. Le principe « zéro émission nette » est un objectif atteignable et le Québec doit en profiter. C'est pour cette raison que Questerre entend continuer à travailler en collaboration avec les communautés.

M. Binnion rappelle aux membres du comité de suivi qu'ils doivent examiner le travail de l'entreprise et l'évaluer. Il veut continuer à travailler avec eux dans un bon esprit et dans la transparence la plus complète. Son message est le suivant : « Soyons ensemble des leaders pour le Québec ».

Tout en les remerciant pour le temps appréciable qu'ils consacrent bénévolement, il leur souhaite ses meilleurs vœux saisonniers.

4. Présentation des activités sur les puits couverts par le territoire

M. Boudeweel-Lefebvre remercie M. Binnion et aborde les éléments de contenu de la rencontre.

Rappel – Présentation de Questerre

▪ Description de l'entreprise

- Questerre est une entreprise de technologie et d'innovation énergétiques qui cherche à développer des projets carboneutres.
- Questerre détient des actifs en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et au Québec au Canada, ainsi que dans le Royaume de Jordanie.

▪ Mission

Grâce aux nouvelles technologies propres et à l'innovation pour produire et utiliser l'énergie de manière responsable, Questerre souhaite soutenir à la fois le progrès humain et l'environnement naturel.

▪ Vision

- Questerre croit que l'avenir de l'industrie dépend d'un équilibre entre l'économie, l'environnement et la société.
- Questerre est engagée à faire preuve de transparence et à respecter l'opinion de la communauté.

Règlements du Québec et modifications à la Loi sur les hydrocarbures

- Cadre légal dans lequel s'inscrivent les comités de suivi.
- Objectif → Favoriser l'implication de la communauté locale dans l'ensemble du projet d'exploration.

Rappel - Territoire couvert par le comité

- Le comité Saint-François-du-Lac a été créé pour la licence d'exploration 2002PG625 couvrant une superficie de 123,38 km².
- Questerre est l'opérateur désigné sur ces licences (c.-à-d. la seule compagnie pouvant entreprendre des travaux).
- L'ancien propriétaire (Repsol) a foré un (1) puits sur la licence 2002PG625.

Entretien et surveillance

- Surveillance hebdomadaire du puits sans qu'aucun problème n'ait été signalé.
- Au printemps, contrôle hebdomadaire des mauvaises herbes sur le terrain où se trouve le puits; aucun produit chimique n'est utilisé.
- Questerre travaille au renouvellement des autorisations de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) relatives aux puits.

Mesures de sécurité

- Inspections hebdomadaires du site et du puits par du personnel qualifié.
- Enceinte clôturée autour du puits et blocs de béton.
- Vanne de la tête du puits enchaînée et cadénassée.

Historique des travaux réalisés sur la licence 2022PG625

- 2006 → Aménagement d'un site de forage sur le territoire (superficie d'un hectare).
- 2006 → Forage (puits vertical).
- 2006 → Complétion et évaluation.
- 2009 → Remise en état de 64 % de la superficie initiale du site et du chemin d'accès.
- 2019 → Élimination de la pression détectée à la tête du puits A248 dans le cadre du programme d'inspection.
- 2020 → Suspension et fermeture temporaire du puits jusqu'à nouvel ordre.

Activités du comité

- Comité mis en place par Questerre en 2019.
- Production de comptes rendus des réunions et de rapports annuels en 2019, 2020 et 2021.
- Ensemble de la documentation en lien avec les activités du comité disponible pour consultation dans la section publique du site web dédié <https://comite-suivi-questerre.ca/>.
- Publication de tous les autres documents d'intérêt public (annonces, avis de travaux, etc.) sur le site web dédié.
- Documents officiels sur les licences disponibles dans la section privée du site web réservée aux membres du comité.

Contact

En plus d'organiser la rencontre et de recueillir les informations, Pilote groupe-conseil fait le lien entre le comité et la direction de l'entreprise.

5. Varia, questions et suggestions

M^{me} Gendron fait savoir qu'elle aura des questions à poser sur les nouvelles technologies et qu'en raison du problème de microphone, elle le fera lors de la rencontre du comité de suivi n° 5 (La Visitation).

6. Fin de la rencontre

Après avoir réitéré la disponibilité de M. Éric Tétrault pour échanger, durant l'année, sur l'exploitation et la production du gaz naturel ainsi que sur les différents projets des membres de l'AEQ, M. Boudeweel-Lefebvre remercie M^{me} Gendron de sa participation.

La rencontre prend fin.